

Saintemartine@videotron.ca
www.municipalité.sainte-martine.qc.ca
Mars, vol. 17, no.2

# Taxation - Rappel



## Installation d'une piscine

Un permis doit être demandé avant d'installer ou de faire installer une piscine (creusée ou hors terre) sur votre terrain.

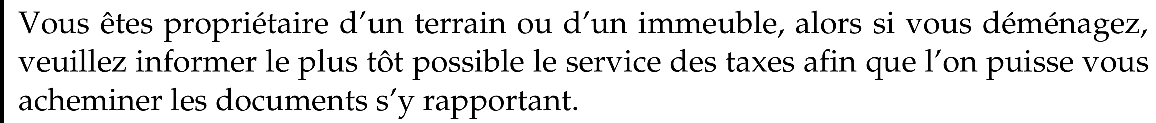
## Retrait d'une piscine

Vous devez demander également un permis de démolition lors du retrait d'une piscine (creusée ou hors terre) sur votre terrain.

**Pour obtenir un permis communiquer avec monsieur Christian Leduc au 450 427-3050**

## Changement d'adresse (compte de taxes)





Vous êtes propriétaire d'un terrain ou d'un immeuble, alors si vous déménagez, veuillez informer le plus tôt possible le service des taxes afin que l'on puisse vous acheminer les documents s'y rapportant.

**Vous pouvez communiquer avec Linda Laberge au 450 427-3050 pour tous les changements concernant votre adresse postale.**

## Paiement au guichet automatique ou par Internet

Si vous effectuez vos paiements de taxes au guichet de votre institution bancaire ou par Internet, vous devez vous assurer que tous les chiffres sont entrés correctement avant de faire votre paiement. Le numéro de compte comprend 19 chiffres et est indiqué sur vos coupons de versement.

**COUPON DE VERSEMENT**

| | |
|---|---|
| PAYABLE À : | MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTINE<br>3, RUE DES COPAINS<br>SAINTE-MARTINE, QUÉ. J0S 1V0 |
| MATRICULE :<br>PROPRIÉTAIRE :<br>ADRESSE : | F 0000 00 0000 000 0000 00<br>Nom, prénom<br>adresse |
| N⁰ MUNIC. :<br>N⁰ SIPC :<br>N⁰ COMPTE :<br>ÉCHÉANCE : | 70012<br>0674<br>xxxxxx<br>xx-xx-xxxx |

◀ ▪▪▪ **Veuillez prendre ce numéro.**

| | |
|---|---|
| TAXES « G » | XXX |
| TAXES « R » | XXX |
| TOTAL | XXX |

# Personne chaleureuse, esprit convivial et hôte attentionné, créez votre propre emploi !

## Atelier

### Démarrage de gîtes

Samedi 28 mars 2009

450 373-2214

Organisé par :

CLD BEAUHARNOIS-SALABERRY Centre local de développement

## Consultants invités




- Dominique Lavigueur et Robert Chiasson comptent 16 ans d'expérience en exploitation de gîtes ;
- Les consultants ont remporté plusieurs prix en tourisme ;
- Ils donnent de la formation depuis 13 ans en gestion de gîtes et auberges ;
- Les projets de ces entrepreneurs ont fait l'objet de centaines de reportages.




## Parachèvement de l'autoroute 30

- Augmentation de l'achalandage !
- Accroissement du développement régional !
- 12 000 véhicules par jour en transit !

Opportunités à saisir !

## Contenu de l'atelier

• Étapes pour démarrer un gîte • Éléments à succès • Lois et règlementations • Aspects juridique et comptable • Programme de classification • Techniques d'accueil • Techniques de marketing

**Samedi 28 mars 2009 (am et pm)**

Hostellerie du Suroît

255 rue Principale, Beauharnois

Réservez rapidement votre place en communiquant avec Mme Julie Fortin du CLD Beauharnois-Salaberry, 450 373-2214, avant le 14 mars 2008 (places limitées)

Cet atelier est rendu possible grâce à la participation de :











Emploi Québec Montérégie

## Rappel sur le terrassement des nouvelles constructions

**Nous désirons rappeler aux propriétaires de maisons récemment construites l'obligation de planter un minimum de deux arbres dans la cour avant, tel que le décret à l'article 62 du règlement de zonage municipal.**

Préparé par madame Yolande Charliers et madame Marie-Claire Hébert du comité d'embellissement et de foresterie de Sainte-Martine, voici une liste partielle d'arbres pour petits terrains. Espérons que les tableaux qui suivent vous faciliteront la tâche. Apportez-les quand vous irez au centre de jardinage. Si certaines des variétés suggérées ne sont pas disponibles, le détaillant aura sans doute des cultivars équivalents à vous proposer.

### Où, quand et comment planter…

- Pas trop près de la maison, ni de la piscine, ni des fils électriques. Pas trop près non plus des limites du terrain. Vous éviterez ainsi de mécontenter les voisins. **Attention, terrain à l'angle de deux rues, il y a un triangle de visibilité à respecter de 6 mètres ou 9 mètres.** Essayez d'imaginer l'arbre à sa taille adulte avant de le planter. Inutile de penser le rabattre dans quelques années, car à Sainte-Martine, l'étêtage est proscrit.

- On plante les feuillus là où l'on veut de l'ombre. En général, il est avantageux de planter les feuillus du côté sud ou sud-ouest pour atténuer les rayons du soleil l'été. L'ombre rafraîchit la maison et on épargne sur les coûts de la climatisation. L'hiver, l'absence de feuilles permet aux rayons du soleil de réchauffer la maison au travers des branches.

- Les conifères sont très décoratifs à l'avant des maisons. Privilégiez les coins du terrain de façon à ne pas obstruer les fenêtres. Il est inutile de les planter les uns vis-à-vis les autres. La trop grande symétrie n'est pas recommandée en aménagement paysager

- On peut planter les **arbustes** plus près des maisons, aux coins, pour adoucir les angles.

- Pour planter, **suivez le mode d'emploi** attaché à chaque arbre ou demandez au pépiniériste.

Si vous aimez les arbres et les arbustes, faites-vous un cadeau ; achetez le livre

**« Répertoire des arbres et des arbustes ornementaux »**

publié par Hydro-Québec

La nouvelle édition avec photographies en couleurs est magnifique.

**Bonne plantation !**

*« Si quelqu'un peut s'asseoir à l'ombre aujourd'hui, c'est que quelqu'un d'autre a planté un arbre, il y a longtemps. »*

***William Buffet***



# FEUILLUS



| NOM FRANÇAIS | NOM LATIN | CULTIVAR | HAUTEUR en mètres | LARGEUR en mètres | ZONE DE RUSTICITÉ | CARACTÉRISTIQUES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Érable de Norvège colonnaire | Acer platanoïdes | « Columnare » | 15 m | 5 m | 5 b | Approprié dans les endroits exigus et les aménagements paysagers. Feuilles jaunes dorées à l'automne. |
| Érable rouge colonnaire | Acer rubrum | « Columnare » | 12 m | 3 m | 5 a | Plante appropriée dans les endroits exigus et les rues. |
| Érable de l'Amur | Acer tartaricum | « Bailey compact » | 3 m | 2 m | 3 a | Feuilles rouges à l'automne |
| Érable de l'amur | Acer Tartaricum | « Flame » | 5 m | 3 m | 2 b | Feuilles rouges orangées et écarlates à l'automne |
| Aulne à feuilles découpées | Alnus glutinosus | « Imperialis » | 6 m | 4 m | 4 b | Feuillage très fin et léger |
| Amélanchier du Canada | Amelanchier canadensis | | 6 m | 4 m | 2 b | Fleurs blanches odorantes au printemps, feuilles oranges à l'automne. Fournit une ombre légère. |
| Cornouiller à feuilles alternes | Cornus alternifolia | | 5 m | 5 m | 3 b | Fleurs blanches, baies bleues. « Le cultivar Argentea » a les feuilles rouges à l'automne. Fournit une ombre légère. |
| Aubépine de Morden Toba | Crataegus mordensis | « Toba » | 5 m | 3 m | 3 b | Floraison rose |
| Février impérial | Gleditsia triacanthos inermis | « Sunburst » ou « Imperial » | 10 m | 9 m | 5 a | Feuilles jaunes au printemps ; tournent au vert au début de l'été. |
| Magnolia étoilé | Magnolia stellata | « Stellata » | 3 m | 3 m | 5 b | Le seul cultivar recommandé pour notre climat. Fleurs blanches en étoile parfumées. |
| Cerisier à grappes Shubert | Prunus virginiana | « Shubert » | 7 m | 6 m | 2 b | Fleurs blanches au printemps. Feuillage vert au printemps tournant au violet-pourpre à l'été. |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Robinier doré | Robinia pseudacaccia | « Frisia » | 10 m | 8 m | 4 b | Fleurs blanches au parfum de miel au printemps. Fournit une ombre légère. |
| Chêne pédonculé fastigié | Quercus robur fastigiata | | 15 m | 5 m | 5 | Port colonnaire, approprié dans les endroits exigus. En automne, les feuilles brunissent sur l'arbre et y restent parfois tout l'hiver. |
| Sorbier des oiseaux | Sorbus aucuparia | « Cardinal royal » | 10 m | 7 m | 3 a | Petits fruits rouges en automne. |
| Lilas japonais Ivory Silk | Syringa reticula | « Ivory Silk » | 8 m | 6 m | 2 a | Dernier lilas à fleurir. Fleurs blanches. Les cultivars « Summer Snow », « Regent » ou « Chantilly Lace » fournissent une ombre légère. |

# CONNIFÈRES



| NOM FRANÇAIS | NOM LATIN | CULTIVAR | HAUTEUR mètres | LARGEUR en mètres | ZONE DE RUSTICITÉ | CARACTÉRISTIQUES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Épinette de Norvège | Picea abies | « Acrocona » | 4 m | 2 m | 4 | Port conique large, branches retombantes, nouvelles pousses d'un vert très tendre. Cônes décoratifs. |
| Épinette du Colorado | Picea pungens | « Fat Albert » | 4 m 50 | 2 m | 3 | Épinette bleue très fournie. Croissance lente. |
| Épinette du Colorado | Picea pungens | « Bleue Neon » | | | | |
| Épinette du Colorado | Picea pungens glauca | « Royal Knight » | 15 m | 3 m | 2 | Bleu argent |
| Genévrier des Rocheuses | Juniperus scopularum | « Moffet Blue » ou<br>« Sky Rocket » | 2,5 m<br>5 m | 80 cm<br>80 cm | 4<br>3 | Croissance lente; feuillage bleu-vert argenté toute l'année. Donne de la hauteur aux aménagements. |
| Pin cembra | Pinus cembra | | 9 m | 4 m | 3 a | |

# PLEUREURS

| NOM FRANÇAIS | NOM LATIN | CULTIVAR | HAUTEUR | LARGEUR | ZONE DE RUSTICITÉ | CARACTÉRISTIQUES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Murier pleureur | Morus alba | « Pendula » | 2 m | 1 m 50 | 5 | |
| Bouleau pleureur de Young | Betula pendula | « Youngü » | 5 m | 5 m | 2 b | |
| Épinette de Norvège pleureuse | Picea abies | « Pendula » | 4 m | 1,5 m | 3 b | Port pleureur si tuteuré, branches retombantes en cascade le long du tronc ; si pas tuteuré, le plant demeurera rampant. |
| Osier pourpre pleureur | Salix purpurea | « Pendula » | 2 m | 1 m 50 | 3 b | |
| Pruche de l'Est pleureuse | Tsuga canadensis | « Pendula » | 4 m | 8 m | 4 b | |
| Mélèze pleureur | Larix pendula | | Selon la hauteur du porte-greffe | 1 m | 2 | Petit conifère pleureur à feuilles caduques. Vert ou bleu en été, jaune doré l'automne. |

## Un Centre de la petite enfance à  Sainte-Martine

Un centre de la petite enfance, située au 301, rue Saint-Joseph à Sainte-Martine, ouvrira ses portes en septembre prochain. Le CPE Abracadabra, responsable du projet, lance un appel à la population pour trouver un nom au nouveau CPE qui accueillera 62 petits.

Parmi toutes les suggestions reçues, un nom sera retenu par le conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée. Pour vous encourager et vous remercier de votre précieuse aide, l'auteur choisit, se verra remettre un prix de 50 $ échangeable à la Librairie de Sainte-Martine.

Vous avez une bonne idée, n'hésitez pas à nous la transmettre, soit par télécopieur au 450 829-3747 ou par courriel à abracada@rocler.qc.ca à Nancy Ashton, directrice générale.

Veuillez noter que les inscriptions se poursuivent toujours. Le numéro de téléphone est le 450 829-3801.

# COOP Santé Saint-Isidore…



Médecins en fonction :

- **Dr Marc Bisaillon, une journée par semaine**
- **Dre Annie Lamontagne, gynécologue, une journée par semaine**



**Horaire** disponible sur la boîte vocable de la Coop Santé au numéro :

**450 992-0558**

Pour vous éviter une attente inutile et désagréable, laissez votre message et notre secrétaire vous confirmera un rendez-vous.

- ❖ **Nous sommes à la recherche de médecins additionnels.**
- ❖ Le service des prélèvements sanguins et des urines débute très bientôt

Les membres ont priorité en tout temps.
Les non membres sont acceptés si il y a des places disponibles et sont assujettis à des frais de gestion et d'administration,



## Autres **SERVICES** disponibles :

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Denturologiste :** | Jacques Falardeau | 514 721-9766 | mercredi jour et soir |
| **Massothérapeute :** | Carole Pigeon | 450 454-6805 | mercredi |
| **Ostéopathe :** | Eve-Lyne Hamelin | 514 942-3091 | jeudi |
| Service en **psychothérapie :** | Marie-Claude St-Louis | 514 707-1114 | |

- ❖ Vous devez communiquer directement avec ces professionnels pour un rendez-vous.
- ❖ Services à venir : audioprothésiste, orthésiste, psychologue, soins de pieds.

**Il reste quelques places pour des nouveaux membres** (informations au secrétariat de la Coop Santé).

Espérant que ces informations sauront satisfaire vos attentes.

Le Conseil d'administration

Coopérative Solidarité Santé Saint-Isidore
640, St-Régis #8
Saint-Isidore (Québec)
J0L 2A0
Courriel: csssaintisidore@videotron.ca

## La société du patrimoine vous informe…




### Offre d'emploi pour l'été

Le musée emploiera un responsable pour sa saison estivale. Subventionné par Emplois d'été du Canada, le travail en est un de responsable du musée sous la supervision de la société du patrimoine de Sainte-Martine. Ouvert aux étudiants de plus de 16 ans, ce poste requiert une disponibilité du mercredi au dimanche pendant au moins 8 semaines du 23 juin à la mi-août.
Les étudiants intéressés doivent porter leur CV à l'hôtel de ville de Sainte-Martine à l'intention de la société du patrimoine. Les entrevues auront lieu fin mai, début juin.

### Exposition sur « Enfance d'hier et d'autrefois »

Comme vous le savez, le musée prépare son exposition estivale. Elle aura pour thème « Enfance d'hier et d'autrefois ». Les personnes ayant des photos anciennes d'enfants, des jouets, des souvenirs ou des documents pouvant illustrer ces enfants d'hier ou d'autrefois sont invités à nous contacter.

Plus de 15 000 enfants ont été baptisés à Sainte-Martine depuis 1823. Un répertoire de ces baptêmes sera disponible lors de l'ouverture du musée le 24 juin prochain. Cet ouvrage de plus de 400 pages est très attendu par tous ceux qui veulent compléter leur histoire de famille reliée à Sainte-Martine.

Laurent Lazure
Président de la société du patrimoine
450 427-2162

## Programme Desjardins – Jeunes au travail

***Un coup de pouce pour vos ados cet été***



Avez-vous un jeune entre 16 et 18 ans qui désire travailler cet été? Si oui, il y a un programme offert par le Carrefour jeunesse-emploi Huntingdon, qui dessert la municipalité de Sainte-Martine et qui peut aider votre fille ou votre fils à décrocher un emploi d'été.

Pour être admissible au programme, votre jeune doit répondre à certains critères, soit : être âgé entre 16 et 18 ans ; être à sa première expérience de travail ; demeurer à Sainte-Martine ; être disponible à travailler pour un minimum de six semaines durant l'été.

Donc, si vous avez un jeune, ou en connaissez un, qui répond aux critères mentionnés plus haut, n'hésitez pas à lui donner l'information. L'adolescent doit communiquer avec le Carrefour jeunesse-emploi Huntingdon au 450 264-5858 (appels interurbains acceptés) ou par courriel à cbessette@cjehuntingdon.org en mentionnant qu'il veut s'inscrire au **Programme Desjardins-Jeunes au travail.**

***Errata :*** *Dans la parution du bulletin L'Environnemental, concernant «* ***Du carton qui ne rentre pas dans votre bac ?*** *», certaines informations ne correspondent pas exactement aux consignes et aux services offerts par la MRC, veuillez plutôt vous référer au texte qui suit.*




# Nouveau service à compter du 9 mars prochain

**Les surplus de carton déposés au côté du bac roulant dorénavant ramassés !**

(Beauharnois – Le 27 février 2009) La MRC de Beauharnois-Salaberry informe la population qu'à compter du 9 mars prochain, un service amélioré de collecte des matières recyclables sera offert sur l'ensemble du territoire.

En effet, afin d'augmenter les rendements de la récupération et d'améliorer le service aux citoyens et auprès de certains commerçants, les surplus de cartons déposés à côté des bacs roulants de récupération seront dorénavant ramassés.

**- Guides distribués porte-à-porte –**

Afin de renseigner adéquatement l'ensemble des citoyens sur cette amélioration du service de collecte et leur transmettre les bonnes règles à suivre et les consignes à respecter, un « *Guide de l'utilisateur* » sera distribué à toutes les portes du territoire au cours de la semaine du 2 mars. La MRC incite fortement les citoyens à le consulter et à le conserver.

**- Consignes à respecter -**

Comme tout nouveau service de cette envergure, certaines consignes minimales doivent cependant être respectées. On les retrouve d'ailleurs dans le guide qui vous sera distribué très bientôt. Voici les 5 règles à suivre :

- Seulement les surplus de carton seront acceptés au côté du bac et **rien d'autre** ;
- Le format des cartons **ne doit pas excéder** 76 cm x 76 cm (2,5' x 2,5') ;
- Les cartons doivent être **déposés à plat** ou **regroupés dans une boîte** ;
- Les cartons doivent être disposés à **1 mètre** (3 pieds) du bac ;
- Les cartons doivent être non cirés, non souillés et être exempts d'autres matériaux.

Il est également recommandé d'attacher les cartons lors des journées de grands vents.

**- Renseignements complémentaires importants –**

-

La MRC informe par ailleurs les citoyens que ce service amélioré n'entraîne **aucun changement** aux journées de collecte, ni aux consignes habituelles d'utilisation du bac roulant. De plus, la collecte du carton s'effectuera parfois à l'aide d'un camion additionnel, ce qui impliquera le cas échéant des **moments de collecte différents dans la journée**.

**- Pour réduire nos matières résiduelles –**

-

*« La MRC est heureuse de pouvoir offrir ce service amélioré qui répond ainsi à un important besoin exprimé par la population et la clientèle commerciale. Cette initiative s'ajoute aux nombreuses mesures et services déjà mis en place sur le territoire, afin de nous permettre de réduire le volume de matières résiduelles destinées au lieu d'enfouissement. Cette action est tout à fait conforme à notre Plan de gestion des matières résiduelles et s'inscrit parfaitement dans le cadre de nos orientations en matière d'environnement. Nous comptons grandement sur la participation et la collaboration de la population afin de faire de cette opération un succès »* de mentionner le préfet de la MRC, M. Yves Daoust.

Pour toute information concernant ce service amélioré ou pour formuler vos commentaires ou suggestions, les citoyens sont invités à contacter la MRC au 450 225-0870 ou à consulter notre site Internet au www.mrc-beauharnois-salaberry.com

**MRC de Beauharnois-Salaberry**
**Monsieur Guy Longtin**
**Coordonnateur aux communications**
**MRC de Beauharnois-Salaberry**
**Tél : 450 225-0870**
**Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com**